

Document explicatif – Projet d'autorisation d'un projet particulier

<p>Terrain visé (partie du lot identifié)</p>	
<p>Photo du terrain</p>	 <p>Google Maps 2023</p>
<p>Objet</p>	<p>Autoriser les usages commerciaux lourds de la sous-classe C7a en lien avec le stationnement, l'entretien et la recharge de véhicules de transport collectif suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">○ 4214 Garage d'autobus et équipement d'entretien○ 4623 Terrain de stationnement pour véhicules lourds○ 6417 Service de lavage de véhicules lourds (incluant les autobus) <p>ainsi que les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">● revêtement de matériaux extérieur du groupe E (bardage d'acier) sur la façade avant secondaire du bâtiment principal;● zone tampon de 1 m du côté nord-est du lot 2 852 678;

Document explicatif – Projet d'autorisation d'un projet particulier

	<ul style="list-style-type: none">• zone tampon de 3 m du côté du lot 2 852 692 et dans le prolongement de cette ligne;• distance de 1,7 m de la ligne de terrain pour l'accès au stationnement donnant sur la rue Saint-Alexis;• distance de l'aire de stationnement à 0 m par rapport au bâtiment;• aucune case de stationnement pour personnes handicapées;• aucune végétalisation du terrain ni de l'aire de stationnement, à l'exception d'une bande d'un minimum de 9 m de profondeur le long de la ligne avant principale donnant sur le boulevard Thibeau;• 9 arbres plantés en cour avant dans la bande végétalisée le long de la ligne avant principale donnant sur le boulevard Thibeau;• implantation de bornes de recharge en cour avant principale à une distance minimale de 20 m de la ligne avant principale.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, par. 3°, 4° et 5°